

QUI PEUT VOUS GUIDER VERS VOTRE RETRAITE?



VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE.

REVENU DE RETRAITE



Une solution simplifiée pour votre revenu de retraite

La sécurité et le rendement sont deux facteurs dont il faut tenir compte lors de la planification de votre revenu de retraite. Toutefois, en raison des caractéristiques offertes par les produits disponibles sur le marché, il faut fréquemment choisir, pour sa retraite, entre sécurité et rendement.

	Avantages	Inconvénients
RENTE	Sécurité d'un revenu garanti toute votre vie	Choix irréversible
FERR*	Contrôle et rendement de vos placements actuels	Risque d'épuiser votre capital et de vous retrouver sans revenu

* Fonds enregistré de revenu de retraite

Le choix d'un revenu de retraite est une décision importante qui aura un impact majeur sur votre qualité de vie de retraité. C'est pourquoi nous vous offrons une solution combinée : le FERR avec option de placement viager, un produit clé en main qui réunit dans un seul et même contrat toute la sécurité d'une rente et tous les avantages du FERR.



Optez pour une solution qui procure sécurité et rendement

FERR		Avantages
Sécurité	PLACEMENT VIAGER Sécurité d'un revenu garanti, votre vie durant, pour couvrir les dépenses fixes (logement, nourriture, électricité, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> › Sans risque d'épuiser votre capital › Revenu garanti à vie › Revenu intégré au calcul du retrait minimum obligatoire › Placements rachetables*
Rendement	PLACEMENTS Contrôle de vos placements tout en favorisant la croissance de vos capitaux à l'abri de l'impôt <ul style="list-style-type: none"> › Vaste gamme de fonds de placement › Placements garantis 	<ul style="list-style-type: none"> › Maintien et continuité de vos placements › Potentiel de rendement › Garantie de votre capital › Placements rachetables*



Le FERR, la suite logique de votre REER

* Des frais peuvent s'appliquer.

Voici Albert, un retraité de 69 ans

Emploi occupé :
architecte à son compte

Passe-temps favori :
la pêche

REER accumulé :
350 000 \$

Revenu de retraite désiré :
2 000 \$ par mois



Albert a été travailleur autonome toute sa vie; il ne bénéficie donc pas d'un régime de retraite privé. Albert est veuf depuis quelques années et souhaite prendre une retraite bien méritée. Selon ses dépenses habituelles et en considérant l'aide gouvernementale qu'il reçoit, il estime qu'un revenu mensuel de 1 500 \$ répondrait à ses besoins réguliers. De plus, pour lui permettre de pratiquer la pêche, un supplément mensuel approximatif de 500 \$ serait l'idéal.

Pour Albert, la sécurité et le confort que procure un revenu régulier garanti à vie sont deux critères très importants. De plus, il aimerait qu'une partie de ses placements puisse encore fructifier.

SOLUTION

Revenu désiré : 2 000 \$ par mois
Revenu minimum obligatoire : 1 388 \$ par mois

Investissement initial dans le FERR : 350 000 \$

Placement viager avec garantie de capital plancher : 250 000 \$
Revenu mensuel garanti à vie en provenance du placement viager : **1 495 \$ par mois***

Investissement : 100 000 \$
Revenu mensuel en provenance des placements : **500 \$ par mois**
Retrait additionnel en juin : 3 000 \$ pour un voyage de pêche annuel
Revenu variable et ajusté annuellement selon le solde disponible au contrat

* Selon les taux en vigueur au moment de la production de ce document

En considérant les priorités d'Albert, le FERR avec option de placement viager correspond exactement à ce qu'il recherche. De plus, Albert a profité des solutions proposées par son conseiller en choisissant le placement viager avec garantie de capital plancher. Ainsi, à son décès, un minimum de 10 % de la somme investie initialement dans son placement viager sera versé au bénéficiaire de son choix.

Le placement viager : un choix judicieux pour profiter pleinement de votre retraite



